



« Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Lettre de l'association, n°1, janvier 2014



Chères amies et amis,

Cette année de création de l'association s'achève positivement. L'association compte déjà soixante-dix adhérents. La mairie du Mesnil-Mauger va lancer le diagnostic de la chapelle, sur financements de l'Etat et de l'association. Une première manifestation culturelle aura lieu le 17 mai prochain. Enfin notre ami Michel Kohn a créé un magnifique site Internet, en permanente évolution, dont une version anglaise verra bientôt le jour.

En ce début d'année, je vous remercie chaleureusement pour votre soutien et vos interventions. Mes meilleurs voeux pour vous et vos proches. J'y ajouterai l'espoir que, grâce à ce projet commun de conservation de la chapelle, 2014 permette de mieux nous connaître et d'entamer un long dialogue.

Jacques Devos, président.

Association Loi 1901

Siège social : Ferme de Bonneval, St Crespin 14270 Le Mesnil Mauger

Adresse administrative : 27 rue Merlin de Thionville, 92150 Suresnes

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr> ccsma@orange.fr Tél : 01 45 06 15 66

Le comité (ou conseil d'administration)

La première assemblée générale de l'association « **Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais** » s'est tenue au Mesnil-Mauger le samedi 14 décembre 2013 à la mairie. Elle a réuni une quinzaine d'adhérents. Etaient présents, en particulier, des membres fondateurs de l'association. Michel Foyer, avec son épouse, a beaucoup oeuvré dans le passé pour la chapelle. Sa connaissance des chantiers antérieurs nous aidera pour la planification des futurs travaux. Vincent Juhel, historien-chercheur, administrateur général de la Société des antiquaires de Normandie, avait lancé en 2009 un appel pour la sauvegarde de l'église de Sainte-Marie-aux Anglais, lorsqu'il étudiait les peintures murales de Normandie, du Moyen-Âge à la fin du siècle dernier. Nous avons bénéficié de ses explications lorsque nous avons visité, ensemble, la chapelle après l'assemblée générale. Voir aussi <http://chapellesaintemarie.assoc.pagespro-orange.fr/histoire.html/>

Le procès-verbal de l'assemblée générale est joint à la présente *Lettre*. Le comité (ou conseil d'administration) a accueilli tous les adhérents qui s'étaient portés volontaires. Il a élu un président, un vice-président, un secrétaire et une trésorière. L'abréviation « rp » signale les résidents permanents.

Président	M. Jacques Devos,
Vice-Président	M. Michel Foyer, rp
Secrétaire	M. Pascal Fournier, rp
Trésorière	Mme Chantal Pallard,
Conseiller aux relations internationales	M. Peter Ricketts,
Conseillère à la communication	Mme Nicole Roinel,
Conseiller aux développements Internet	M. Michel Kohn,
Autres membres	M. Vincent Juhel, rp
	M. Dominique Miscopain,
	M. Louis Petit, rp

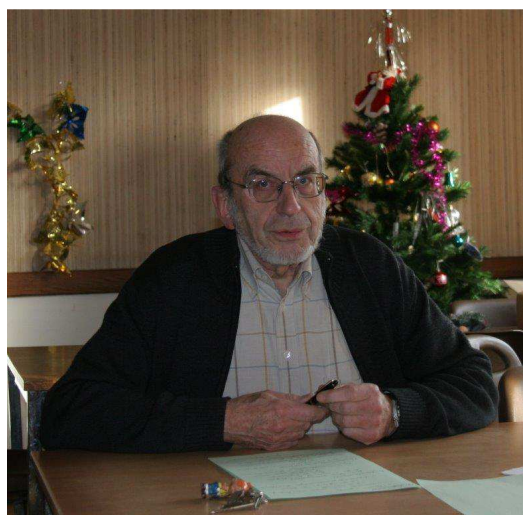


Photo prise lors de l'assemblée générale : Jacques Devos, président de l'association, préside l'assemblée générale, le 14 décembre 2013, au Mesnil-Mauger.

Crédit : Nicole Roinel



Photo prise lors de la visite de la chapelle qui a suivi : De gauche à droite : Jacques Devos, président, Nicole Roinel, conseillère à la communication, Vincent Juhel, historien, et Dominique Huet.

Crédit : Michel Kohn

Actions en cours et prochaines

• Diagnostic

La chapelle étant classée "monument historique", l'association doit se conformer aux règles d'intervention dictées par la direction des Affaires culturelles.

La première étape sera un diagnostic, réalisé par M. Benoît Maffre, architecte en chef des Monuments historiques, qui a travaillé et travaille sur plusieurs monuments de la région. Ce diagnostic portant sur l'histoire, l'état actuel, les travaux à réaliser, leur ordre et leur coût, devrait débiter au début de cette année. Une subvention de la direction des Affaires culturelles a été confirmée à la mairie du Mesnil-Mauger, elle sera complétée par un apport de notre association.

• Opération « Pierres en Lumières » du Pays d'Auge

Samedi 17 mai 2014. Dans le cadre de l'opération « Pierres en Lumières » du Pays d'Auge, organisée par la Fondation du patrimoine avec le conseil général du Calvados, la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais, qui n'a jamais connu la fée électricité, sera éclairée et résonnera de la musique d'un flûtiste et peintre, venu d'un pays inconnu lors de sa construction, la Colombie. Adolfo León Rodriguez jouera des airs classiques et de la musique populaire de son pays. Également, à côté des remarquables peintures murales du XIII^e siècle, il exposera des toiles résolument du XXI^e siècle.

Concerts à 21h30 et 22h 30, suivis d'une visite commentée.

Avant la manifestation, nous nous assurerons que le monument peut accueillir sans risque le public. Si ce n'était le cas, nous serions obligés d'y renoncer.

D'autres visites pourront être organisées à la demande, dès lors qu'un nombre suffisant de visiteurs se manifesteront.

• « Eglise » ou « Chapelle » ? Quel terme choisir ?

L'église Sainte-Marie-aux-Anglais a été désacralisée en 1836. Si les panneaux indicateurs des routes du pays d'Auge l'appellent toujours « église Sainte-Marie-aux-Anglais », l'Institut géographique national indique « chapelle ».....

Certes, le passé d'église paroissiale de notre chapelle explique son importance, son volume. Une église, qui accueille une communauté paroissiale, n'a rien à voir avec une chapelle, le plus souvent dévolue à l'usage d'une seule famille. Vous trouverez sur le site Internet, sous la plume de Vincent Juhel, de nombreuses informations sur le passé de la « chapelle » et de ses fresques.

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr>.

Membres fondateurs de l'association

Les quatre membres fondateurs sont :

- Michel Foyer, qui a déjà beaucoup œuvré pour la chapelle ;
- Vincent Juhel, historien-chercheur, qui avait lancé un appel pour sa sauvegarde sur son site Internet ;
- Patrick Truffaut, qui apporte son expérience tout en se consacrant pleinement à l'église Saint-Maclou ;
- Jacques Devos, *résident secondaire* depuis 1957 à Saint-Crespin, où il fut exploitant agricole pendant une dizaine d'années.

Faites adhérer vos amis !

L'association CCSMA compte déjà plus de soixante-dix adhérents. Incitez vos amis à nous rejoindre pour soutenir les actions du conseil d'administration et, éventuellement, y prendre part.

Bulletin d'adhésion à l'association
« Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais »

Madame / Monsieur Prénom NOM:.....

Adresse :.....

N° téléphone :.....E-mail :.....

Je soutiens le projet de conservation de la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais et je souhaite adhérer à l'association créée dans ce but et dont j'accepte les statuts.

A ce bulletin d'adhésion, je joins un versement de 10 € (membre actif) / 60€ ou plus (membre bienfaiteur) représentant ma cotisation annuelle 2013/2014 (chèque à l'ordre de "C.C.S.M.A" ou le nom de l'association en toutes lettres).

A le.....

(signature)

Bulletin à envoyer à :

Association CCSMA c/o Jacques Devos Ferme de Bonneval St Crespin par 14270 Le Mesnil-Mauger
